

es ? indulgences ? Non, on ne les empêche pas. Tous les associés chaque qui sont exacts à remplir les s on ne conditions exigées par le Bref ce plé- gagnent les indulgences : et on a été ceux qui y manquent sans cause si l'o- légitime, ont seuls à subir les par un conséquences de leur infidélité. , l'on La question est résolue par les même paroles même du Bref et par une Bref du réponse du cardinal Lambruschini, faite au nom du Souve- ormel- rain Pontife, en date du 1^{er}. novembre 1835.

ne ou
a bien
ystème,
sociés
er les

7^o Mais, en pareil cas, quelques-uns pensent qu'on ne gagne que les indulgences du *Ro-
saire vivant* : ne gagne-t-on p a